



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Laïcité à l'école

Question au Gouvernement n° 4146

Texte de la question

LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à Mme Constance Le Grip.

Mme Constance Le Grip. Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école, tel est le titre de l'ouvrage publié en 2020 par Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur général de l'éducation nationale. Dans ce livre, qui fit grand bruit, l'auteur dénonçait les dérives du communautarisme et du séparatisme d'inspiration islamiste, les atteintes à la laïcité, mais aussi le silence et l'aveuglement qui ont trop longtemps régné au sein de l'éducation nationale face à la progression de l'islam politique dans les écoles de la République. Chargé par vos soins, monsieur le ministre de l'éducation nationale, en février 2021, soit quelques mois après le tragique assassinat du professeur Samuel Paty, de rédiger un rapport sur la question, M. Obin vient de vous le remettre. Il y formule des préconisations sur la formation des enseignants à la laïcité.

Son constat est malheureusement toujours alarmant, inquiétant. La laïcité est mal en point. Les enseignants n'arrivent plus à faire vivre ce principe. Fatigue, crainte, réticence à faire des vagues, ignorance, absence de formation : tout cela peut engendrer le renoncement. Actuellement, la formation à la laïcité de nos enseignants se résume à une demi-journée seulement.

Monsieur le ministre, quelles sont les préconisations du rapport Obin que vous allez appliquer ? Le désarroi, l'inquiétude, l'autocensure chez les enseignants sont allés crescendo depuis l'assassinat du professeur Paty.

Je dédie cette question à une jeune femme au courage extraordinaire, Mila, qui vit ou plutôt qui survit sous la menace permanente, dont le parcours scolaire a été interrompu parce qu'elle exerçait sa liberté d'expression. La République doit protéger sa vie, mais également assurer sa formation et lui permettre de préparer son avenir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Comme vous le savez, depuis 2017, nous menons un important travail sur la laïcité, dont le rapport Obin représente une étape importante. Vous avez rappelé les bases : nous disposons désormais d'un conseil des sages de la laïcité, qui nous dote d'un corpus de principes simples qui se déclinent cependant en modalités multiples qui doivent être connues et donc faire l'objet de formations. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur des équipes « Valeurs de la République », présentes désormais dans les trente rectorats de France, qui ont vocation à soutenir les professeurs ou d'autres membres du personnel de l'éducation nationale se sentant seuls ou démunis face à des atteintes à la laïcité. Nous avons mis au point un système de signalement, qui permet aux professeurs et aux chefs d'établissement de faire remonter tout problème qu'ils rencontrent, à travers un espace dédié. Tout cela a

permis de redresser quelque peu la situation et d'enregistrer quelques progrès.

Bien entendu – je suis le premier à le dire –, ces progrès ne sont pas complets, mais la doctrine de l'institution est claire et diffusée à tous. Je l'ai souvent exprimée ici. Le rapport Obin représente une étape nouvelle et importante en ce qu'il doit permettre une formation plus longue et de meilleure qualité. Cette formation sera inspirée par le conseil des sages de la laïcité car nous avons besoin, sur une telle question, d'une vision unifiée. Mille formateurs seront préparés dans tous les départements de France, qui formeront ensuite les professeurs, dans le cadre de la formation initiale et continue.

J'ai dit à l'inspecteur général Obin que nous retiendrions toutes les préconisations de son rapport. Chacun peut donc y découvrir ce qui se passera à partir de la rentrée prochaine. En matière de laïcité, nous devons nous montrer actifs et continuer à affirmer ce principe, conformément au souhait du Président de la République et dans la lignée de la loi confortant le respect des principes de la République. Nous allons dans la bonne direction. Comme j'ai eu l'occasion de le dire dans le cadre de l'affaire Mila, la force doit être du côté du droit. La République est claire et sereine, et la laïcité la fait avancer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4146

Rubrique : Laïcité

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juin 2021](#)